

HOMO SAPIENS INFORMATICUS chronique de Gilles Dowek



Les avatars du Docteur Diafoirus

La création récente d'écoles d'informatique résulte de l'inadéquation du système de formation des ingénieurs.

L'année académique qui s'achève a vu la création en France de plusieurs écoles d'informatique, notamment l'école 42 et l'école *Simplon*, qui s'ajoutent à une liste déjà longue. Le projet pédagogique de ces établissements est parfois loué, parfois vilipendé, mais la question qui nous intéresse ici est celle de la raison pour laquelle ces écoles d'informatique se créent aujourd'hui.

Pour répondre à cette question, il faut sans doute remonter en l'an 1530, date de la fondation par François I^{er} du Collège des Lecteurs royaux – aujourd'hui plus connu sous le nom de Collège de France – et de ses premières chaires consacrées à deux disciplines que l'Université de Paris refusait d'enseigner : le grec et l'hébreu.

Un siècle plus tard, alors que l'Université s'opposait à la science expérimentale et refusait, par exemple, d'enseigner la découverte de la circulation du sang – ce sont ses professeurs qui ont inspiré Molière pour ses portraits de médecins –, Colbert a successivement créé le Jardin royal des plantes médicinales (aujourd'hui Muséum national d'histoire naturelle) en 1665, l'Académie des sciences en 1666 et l'Observatoire de Paris en 1672, pour permettre à la science expérimentale de se développer.

Encore un siècle plus tard, quand l'Université ignorait les besoins en ingénieurs des armées et de l'industrie naissante, on a fondé les premières Grandes écoles : l'École des ingénieurs-constructeurs des vaisseaux royaux en 1741, l'École royale des ponts et

chaussées en 1747, etc. Ce mouvement s'est déroulé sur presque un siècle, puisque l'École centrale des arts et manufactures n'a été créée qu'en 1829, sans que l'Université n'en profite pour réagir.

Plus proche de nous, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a été fondé en 1939 pour « tirer un rendement plus élevé de la recherche scientifique », c'est-à-dire pallier les carences, sur le plan de la recherche, des structures existantes.

La création de ces écoles d'informatique n'obéit pas à une autre logique : ces

Il a fallu attendre la rentrée de 2013 pour que les programmes des Classes préparatoires aux Grandes écoles incluent un enseignement obligatoire d'informatique.

établissements ne font que répondre à un besoin auquel ne répondent pas les structures actuelles de formation des ingénieurs, notamment les Grandes écoles et les Classes préparatoires – l'Université étant, sur ce point, en avance de plusieurs décennies. Par exemple, il a fallu attendre la rentrée de 2013 pour que les programmes des Classes préparatoires aux Grandes écoles incluent un enseignement obligatoire d'informatique.

Le ministère de l'Éducation nationale n'a cependant pas jugé utile de recruter des professeurs d'informatique pour dispenser cet enseignement. Voilà un exemple de décision conduisant mécaniquement à l'apparition

d'écoles d'informatique qui, contrairement au Jardin royal des plantes médicinales, se créent désormais à l'extérieur du système public d'enseignement supérieur.

La complexité de notre paysage académique – Universités, Collège de France, Muséum, Académies, Observatoires, Grandes écoles, Classes préparatoires, Instituts de recherche et, désormais, écoles d'informatique, pour ne pas parler de nos agences, alliances et autres initiatives d'« excellence » –, suscite souvent l'admiration de nos collègues étrangers. L'un d'eux me demandait un jour qui avait eu l'intelligence d'inventer tout cela.

La réponse est pourtant simple pour qui a lu *Le malade imaginaire* : ce système inefficace est l'œuvre des *Docteur Diafoirus*, ces partisans du « j'y suis j'y reste », ces maîtres d'éloquence pour qui « les emplois du temps sont déjà très chargés », qui ont refusé l'enseignement du grec et de l'hébreu au XVI^e siècle, se sont opposés à la théorie de la circulation du sang et aux sciences expérimentales au XVII^e siècle, ont ignoré les besoins de l'industrie aux XVIII^e et XIX^e siècles, n'ont pas compris l'importance de la recherche au XX^e siècle, pensent que l'on peut enseigner l'informatique en Classes préparatoires sans professeurs au XXI^e siècle et opposent leur incroyable inertie à tous ceux qui veulent enseigner une science vivante. ■

Gilles DOWEK est chercheur à l'Inria et membre du conseil scientifique de la Société informatique de France.

Offre PASSIONNÉ

POUR LA
SCIENCE

Le magazine mensuel
Pour la Science (12 n^{os})
+
Le thématique trimestriel
Dossier Pour la Science (4 n^{os})

76€ seulement
1 AN - 16 n^{os}

**VOS AVANTAGES
ABONNÉ**

- ✓ 26 % d'économie et plus par rapport au prix en kiosque
- ✓ L'envoi des magazines en avant-première
- ✓ La garantie de ne manquer aucun numéro

BULLETIN D'ABONNEMENT

À compléter et à retourner, accompagné de votre règlement, dans une enveloppe non affranchie à : Groupe Pour la Science
Service abonnements - Libre réponse 90 382-75 281 Paris cedex 06

POUR LA
SCIENCE

OUI, je m'abonne à Pour la Science (12 n^{os}/an) + Dossier Pour la Science (4 n^{os}/an) :

☐ 1 an • 16 numéros • **76€** au lieu de 102,70€

26 % de réduction !

Tarif valable uniquement en France métropolitaine et d'outre-mer. Pour l'étranger, participation aux frais de port à ajouter : Europe 16€ – autres pays 35€.

☐ 2 ans • 32 numéros • **143€** au lieu de 205,40€

+ de 30 % de réduction !

Tarif valable uniquement en France métropolitaine et d'outre-mer. Pour l'étranger, participation aux frais de port à ajouter : Europe 34€ – autres pays 72€.

☐ **Je préfère m'abonner seulement au magazine Pour la Science (12 n^{os}/an)**

1 an • 12 numéros • 56€ au lieu de 74,90€

Tarif valable uniquement en France métropolitaine et d'outre-mer. Pour l'étranger, participation aux frais de port à ajouter : Europe 12€ – autres pays 25€.



Le mensuel



Le trimestriel

J'indique mes coordonnées :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Pays : _____ Tél. : _____

Pour le suivi client (facultatif)

Je choisis mon mode de règlement :

☐ Par chèque à l'ordre de Pour la Science

☐ Par carte bancaire

Numéro de carte _____

Date d'expiration _____

Ciè _____
(les 3 chiffres au dos de votre CB)

Signature obligatoire

Mon e-mail pour recevoir la newsletter Pour la Science (à remplir en majuscule).

_____ @ _____

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les informations ci-dessus sont indispensables au traitement de votre commande. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du groupe Pour la Science. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'organismes partenaires. En cas de refus de votre part, merci de cocher cette case ☐.